



Traités internationaux pour lesquels la Suisse assume les fonctions de dépositaire

Acte additionnel portant modification de la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales

fait à Genève le 10 novembre 1972
entré en vigueur le 10 février 1977

Réserves et déclarations

Espagne

Applicable à tout le territoire espagnol.

France

Applicable aux départements et territoires d'outre-mer.

Royaume-Uni

Applicable au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

Pays-Bas

Applicable au Royaume en Europe.